

# Faut-il pardonner à celui qui refuse de se repentir ?

*Brad Dickson*

## Sommaire

La réputation et la vie de Dominique Wiel, prêtre ouvrier habitant à Outreau, ont été démolies lorsqu'il a été faussement accusé de pédophilie puis emprisonné pendant 30 mois. Doit-il pardonner à Myriam Badaoui, la mère de famille qui a amené ses enfants à le diffamer ? Doit-il pardonner au juge d'instruction Burgaud, que le zèle de débutant avait rendu sourd aux protestations de Wiel ? A une condition, répond Wiel à l'hebdomadaire catholique *La Vie* :

*« Je ne suis pas dans la baine, j'ai envie de dire à Myriam que les excuses, ce n'est pas assez. J'ai besoin qu'elle demande pardon. Je lui pardonnerai, j'en suis sûr. Elle a traversé un épisode de mythomanie déclenché par la justice et par Burgaud. Lui non plus, je ne lui ai pas encore pardonné. J'attends ses excuses. »<sup>1</sup>*

Ce témoignage émouvant soulève une question de fond, une question d'ordre théologique avec des répercussions psychologiques et relationnelles colossales : *le chrétien doit-il pardonner à celui qui n'est pas repentant ?*

## 1<sup>ère</sup> partie

### Le pardon, pas si simple

L'enseignement chrétien sur le pardon revêt de nombreux aspects passionnants. Le plus souvent, il y a à leur sujet une relative convergence. Mais par rapport à la question brûlante posée ci-dessus, la littérature chrétienne évangélique propose des réponses étonnamment divergentes. Dans cet article, je tenterai de mettre en relief les positions antithétiques puis de proposer une synthèse qui constituera ma propre réponse. Mon but est pastoral, pour que nous vivions pleinement l'Évangile, malgré la tension qui existe entre notre soif de justice en tant que citoyens du Royaume, et notre devoir de grâce en tant qu'enfants qui veulent ressembler au Père de miséricorde.<sup>2</sup>

Pendant des années, la réponse à cette question ne faisait aucun doute pour moi. Bien sûr, me disais-je, le chrétien doit pardonner à tous, sans condition, sans préalable. Ne prions-nous pas : « Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés » ?<sup>3</sup> Jésus n'est-il pas mort en priant : « Pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font » ?<sup>4</sup>

Mais ce n'est pas si simple. C'est un jeune de 17 ans qui m'a fait réfléchir à cette question pour la première fois.

<sup>1</sup> Dominique Wiel interviewé dans « La Vie », 1<sup>er</sup> décembre 2005, page 12.

<sup>2</sup> Mt 5.6 ; Rm 14.17 ; 2 Co 1.3

<sup>3</sup> Mt 5.12

<sup>4</sup> Lc 23.34



« Affermissez votre pensée »  
1PIERRE 1:13

volume 9  
numéro 3  
Juillet 2006

ISSN 1424 - 4489

### CONSEIL DE RÉFÉRENCE

Jean-Michel Bloch  
David Brown  
Henry Bryant  
James Favre  
Roland Frauli  
Samuel Hoffer  
Gordon Margery  
Udo Middelman  
Daniel Molla  
Florent Varak  
Hans Wytttenbach

### COMITÉ DE PUBLICATION

Mike Evans  
Pierre Klipfel



Institut Biblique de Genève

J'encadrais l'équipe d'animation dans une colonie de vacances. Deux animateurs, à peine plus âgés que les colons, stressés par leur charge et fragilisés par le manque de sommeil, s'étaient accrochés méchamment et la mauvaise ambiance créée par leur brouille commençait à nuire au bon déroulement du camp. Gaillardement, naïvement, j'entrepris un travail de médiation.

« Pardonne et oublie, c'est ce que le Seigneur te demande, » lançai-je à l'un d'entre eux, certain que ma référence à la volonté du Seigneur obtiendrait rapidement le résultat escompté. Le jeune, sans se laisser impressionner, me répondit du tac au tac.

« D'accord, dès qu'il m'aura demandé pardon ! »

Le débat était lancé. Pour moi, l'offensé ne devait pas attendre la repentance de l'offenseur pour pardonner. Pour lui, c'était anti-biblique, anti-productif et injuste de pardonner l'offenseur tant qu'il ne regrettait pas ouvertement sa faute. Je découvris rapidement et à mes dépens que je ne possédais pas beaucoup d'arguments pour soutenir ma thèse. Par contre, l'animateur théologien en herbe était plutôt bien armé et sûr de lui-même. Il insista, entre autres, sur le fait que nous sommes incités à pardonner « comme Dieu nous a pardonnés en Christ ».<sup>5</sup>

« Et comment Dieu nous pardonne-t-il ? » m'interrogea mon jeune interlocuteur d'un ton professoral, tout en m'octroyant la réponse : « il nous pardonne quand nous nous repençons ! »

La discussion s'arrêta, la réconciliation n'eut jamais lieu à ma connaissance, et le camp continua dans une ambiance de plomb.

Dans un premier temps, je ne me laissais pas troubler. Je me consolais par ce que j'estimais être la marginalité théologique du jeune homme. Mais petit à petit mes lectures me firent découvrir que la question était plus compliquée que je ne le croyais, et que le jeune était après tout bien entouré. John Stott, par exemple, écrit : « Il y a même des situations dans lesquelles il faut refuser le pardon à une personne jusqu'à ce qu'elle se repente. »<sup>6</sup>

Si cette question ne revêtait qu'un intérêt intellectuel, nous pourrions l'ignorer sans perte. Mais nous ne pouvons faire l'économie d'une réflexion biblique sérieuse, puisqu'elle touche à nos relations les plus intimes et à nos souvenirs les plus douloureux.

## Une question de nombre : Le pardon, un sport collectif ou individuel ?

Définissons mieux la question. Le pardon est-il un exercice unilatéral ou bilatéral ? C'est-à-dire, est-ce quelque chose que l'offensé fait tout seul, dans le secret de sa chambre, ou est-ce le fruit d'une interaction entre l'offenseur et l'offensé qui nécessite que la repentance du premier précède et autorise le pardon de ce dernier ?

Jacques Buchhold, auteur d'un des livres le plus sérieux dans la littérature francophone évangélique sur la question du pardon, prend clairement position. « Le pardon ne peut s'opérer dans le secret d'un cœur ou d'une chambre ... le pardon représente toujours un événement entre au moins deux personnes. »<sup>7</sup>

David Stoop, par contre, dans un livre récent et utile, estime que devoir attendre que l'offenseur demande pardon avant de pouvoir pardonner rend l'offensé dépendant de l'offenseur. « Je suis alors prisonnier dans la position de victime et cette autre personne détient les clés de ma libération. »<sup>8</sup>

A mon sens, la position qui exige nécessairement la repentance du fautif avant le pardon renferme une défaillance majeure. Que faire alors, quand l'offenseur est décédé, ou interminablement impénitent ? Pour la victime, que faire de ses blessures ? De sa rancune ? De sa haine ?

La tragédie que cela peut générer est âprement illustrée dans la poésie de Liliane Marton. Juive d'origine hongroise, elle a survécu à la deuxième guerre alors que ses deux parents ont été déportés et assassinés à Auschwitz. Pour épancher sa colère intarissable, elle poste ses vers sur internet :<sup>9</sup>

*Les robots humains obéissant sans vergogne à leur  
demiurge dément  
Savaient ce qu'ils faisaient.  
Peut-on leur pardonner ?  
Puisqu'ils n'ont jamais rien demandé ?  
Et Mgr Olivier de Béranger, pour l'Église, de demander pardon... à Dieu.  
Je ne sais si ce dernier le lui a accordé,  
Moi pas,  
Parce que ni l'Église, ni les autres ne me l'ont demandé.  
Et pourtant, combien cela me soulagerait de donner un pardon,  
De ne plus porter le poids de la détresse, de ne pas transmettre cette détresse.  
Peut-être viendra le temps où cette tension s'atténuera, mais après 55 ans,  
La douleur est toujours aussi vive, le temps du deuil n'est pas arrivé  
Et celui du pardon non plus.  
Car, je le répète, personne ne me l'a demandé.*

Si le pardon nécessite la repentance de l'offenseur, quel repos d'âme avons-nous à offrir à Madame Marton et à tant d'autres à qui l'agresseur ne demandera jamais pardon ?

Un témoignage plus lumineux me fut donné un jour par une dame âgée dans une réunion où nous parlions du pardon.

<sup>5</sup> Ep 4.32

<sup>6</sup> John Stott : « Matthieu 5 à 7 : Le Sermon sur la Montagne », Presse Bibliques Universitaires, Lausanne, 1987, p. 43,44.

<sup>7</sup> Jacques Buchhold, « Le pardon et l'oubli », collection Alliance, Editions Sator, Méry-sur-Oise, 1989, p. 117,118.

<sup>8</sup> David Stoop, « Solutions pratiques pour pardonner l'impardonnable », Vida, Nîmes, 2004, p. 31.

<sup>9</sup> [http://perso.wanadoo.fr/d-d.natanson/la\\_shoah\\_et\\_le\\_pardon.htm](http://perso.wanadoo.fr/d-d.natanson/la_shoah_et_le_pardon.htm)

Jeune femme, elle s'était mariée, comme toutes les jeunes femmes, en se croyant la princesse aux yeux de son mari. Mais les rêves de cette jeune mariée ont été cruellement broyés par un prince charmant en réalité alcoolique. L'espérance s'est envolée progressivement et l'amertume s'est enracinée pour durer. Un jour, de nombreuses années plus tard, alors qu'elle se préparait à passer en bloc opératoire, elle eu subitement la conviction qu'elle devait pardonner à son mari. Elle le fit, et expérimenta aussitôt une grande paix intérieure qu'elle conserve jusqu'à ce jour. Son mari, décédé des années auparavant, ne s'était jamais montré repentant.

## Une question biblique : le pardon selon Marc ou selon Luc ?

Plusieurs textes des Evangiles traitent de la question du pardon mais avec des optiques légèrement différentes. Il est alors tentant pour chaque camp de choisir les textes qui appuient le mieux son point de vue sur le pardon.

Pour ceux qui croient nécessaire d'attendre la repentance de l'offenseur, un texte clé se trouve dans Luc 17.3 : « Si ton frère a péché, reprends-le, et, s'il se repent, pardonne-lui. » Selon ce texte sans équivoque, le pardon s'inscrit dans un processus qui vise non seulement la libération de l'offensé, mais le relèvement et la libération de l'offenseur. Ce processus commence par la confrontation du pécheur, puis l'attente de la repentance, qui, si elle a lieu, appelle le pardon et rend possible la réconciliation. C'est le cas idéal.

Dans ce texte, Jésus prévient contre un pardon « bon marché » qui n'en est peut-être pas un. Car, ce que certains nomment le pardon peut en effet n'être rien de plus qu'une fuite en avant. Par crainte d'offenser, ou de se faire rabrouer, ces personnes spiritualisent leur refus de confronter le pécheur et estiment qu'il vaut mieux « pardonner ». Malheureusement, elles encourent plusieurs dangers : rester dans le déni et donc dans l'incapacité de guérir, refouler leur amertume et donc risquer de la somatiser<sup>10</sup>, priver le pécheur de la vérité et donc de la possibilité d'être libéré, contribuer de manière indirecte à ce que d'autres soient agressés. Sinton nous met en garde : « Le pardon ne doit jamais être conçu comme un moyen commode de se tirer de l'affaire dans une situation difficile ou dans un conflit. Nous devons fermement défendre la justice dans le monde. »<sup>11</sup>

Pour ceux qui affirment, au contraire, qu'il faut pardonner sans repentance préalable, un texte clé se trouve dans Marc 11.25 : « Et lorsque vous êtes debout en prière, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez afin que votre Père qui est dans les cieux vous pardonne aussi vos fautes. »

Dans ce texte, il n'y a aucune mention d'une repentance préalable au pardon. De plus, il semble y avoir une urgence à la nécessité de pardonner. Il en va de notre communion avec Dieu et de notre propre pardon. Cet appel urgent au pardon sous-entend qu'il peut être accordé de façon instantanée et unilatérale, alors même que nous sommes debout en prière.

Comment réconcilier ces deux textes d'Evangile ? C'est peut-être une question de situation. Le processus du pardon comprend idéalement une étape de confrontation et repentance, mais la vie courante n'offre qu'assez rarement la possibilité de réaliser cette étape. Dans mon ministère pastoral et en tant que responsable d'union d'Eglises, j'ai malheureusement été témoin de nombreuses brouilles quasi inextricables. Rares sont les cas où l'on a pu établir clairement la culpabilité de l'un et l'innocence de l'autre. Fréquemment, les deux parties restent campées sur l'idée que c'est à l'autre de se repentir. Les pailles dans les yeux des uns paraissent aux autres comme des poutres, et les poutres dans leurs propres yeux comme des pailles. Il est alors chimérique, même pour un observateur extérieur au conflit de prétendre y voir clair.

Dans pareil cas, si nous voulons respecter strictement le processus confrontation-repentance-pardon, nous risquons d'attendre longtemps. C'est alors d'autres textes bibliques, me semble-t-il, plus dans l'esprit de la citation de Jésus dans Marc, qu'il nous faut appliquer : « Aimez vos ennemis ... soyez miséricordieux, comme votre Père est miséricordieux. Ne jugez pas, et vous ne serez point jugés, ne condamnez pas, et vous ne serez point condamnés, *absolvez* et vous serez absous. »<sup>12</sup> « C'est pourquoi ne jugez de rien avant le temps, avant la venue du Seigneur, qui mettra en lumière ce qui est caché dans les ténèbres, et qui manifestera les desseins des cœurs. »<sup>13</sup>

Vouloir à tout prix obtenir la repentance de l'autre pourrait trahir un désir inconscient de prendre la place de Dieu. C'est précisément parce qu'il voulut résister à cette tentation que Joseph pardonna à ces frères. Pourtant, on ne peut guère douter de son statut de victime et de leur statut d'offenseurs. A la mort de Jacob, les frères de Joseph se rendirent compte qu'ils venaient de perdre un frein à la vengeance plausible de Joseph. Maîtres de la dissimulation depuis longtemps déjà, ils inventèrent rapidement une stratégie mensongère selon laquelle leur père, avant sa mort, aurait bien fait dire à Joseph de ne pas se venger. Ce mensonge montre leur manque de sincérité, et pourtant, Joseph répond : « Suis-je à la place de Dieu ? ... Soyez donc sans crainte ; je vais pourvoir à tous vos besoins et à ceux de vos enfants. Il les consola en parlant à leur cœur. »<sup>14</sup> Il pardonne, non par respect de son père, mais par crainte de se faire juge à la place de Dieu. C'est parlant.

La lecture des Evangiles laisse apparaître que même le Christ ne confrontait en général que ceux qui se montraient injustes avec les autres. Mais quand il était lui-même l'objet d'accusations injustes, il pardonnait, et remettait le jugement au Père. « C'est à cela en effet, que vous avez été appelés, parce que Christ lui aussi a souffert pour vous et vous a laissé un exemple, afin que vous suiviez ses traces ... lui, qui, insulté, ne rendait pas l'insulte ; souffrant, ne faisait pas de menaces, mais s'en remettait à Celui qui juge justement. »<sup>15</sup>

<sup>10</sup> La somatisation : traduire un conflit psychique en affection corporelle.

<sup>11</sup> Vera Sinton, « Comment puis-je pardonner ? », Farel, Marne la Vallée, 1990, p. 34.

<sup>12</sup> Lc 6.35-37

<sup>13</sup> 1 Co 4.5

<sup>14</sup> Gn 50.15-21

<sup>15</sup> 1 Pi 2.21-23

Dans la pratique, avant de confronter quelqu'un concernant une offense à notre égard, il faut d'abord être certain que l'offense dépasse ce que David Shutes appelle « le seuil du suffisamment important. »<sup>16</sup> Et il faut être certain que nous ne sommes pas tout autant fautifs. Dans le doute, il vaut mieux s'abstenir et se rappeler que « l'amour couvre une multitude de fautes. »<sup>17</sup>

Dans d'autres cas, la faute est claire et une confrontation nécessaire. Je pense, par exemple, aux victimes de l'inceste, pour qui guérir passe par une dénonciation formelle de l'offense et de l'offenseur. Dan Allender, une autorité dans ce domaine, rappelle l'importance de la justice : « Pardonner ne signifie pas qu'on réprime un désir de justice, et ne signifie pas plus que la victime n'éprouve pas d'abord un sentiment profond de colère... le pardon véritable ne peut même pas être considéré avant que ceux qui ont été outragés ne soient sortis des ténèbres de la négation. »<sup>18</sup>

**A suivre...**

*Brad Dickson, d'origine canadienne, est diplômé de l'Université de Saskatchewan où il a fait des études d'histoire de l'Antiquité. Il a poursuivi des études de théologie à Providence Theological Seminary dans la province de Manitoba au Canada. En 1980, il s'est installé en France où, depuis, il exerce un ministère pastoral. Il est également professeur à l'Institut Biblique de Genève, et l'un des responsables nationaux des Communautés et Assemblées Évangéliques de France (CAEF).*

*Ne pas photocopier ou reproduire cet article sans autorisation*

<sup>16</sup> David Shutes, « Dieu, les autres, et moi », Maison de la Bible, Préverenges (CH), 2001, p. 58.

<sup>17</sup> 1 P 4.8

<sup>18</sup> Dan Allender, « Quand la confiance est perdue : guérison pour les victimes d'abus sexuels », Publications Chrétiennes, Cap-de-la-Madeleine, Québec, 1997, p.28.

Le FORUM DE GENÈVE est une publication trimestrielle de l'Institut Biblique de Genève qui veut aborder des questions contemporaines d'un point de vue chrétien. Les articles, qui sont parfois des traductions, sont sélectionnés en raison de la pertinence de la réflexion. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas forcément en tout point celles du conseil de référence ou des éditeurs.



### Institut Biblique de Genève

120, rte de la Capite CH - 1223 Cologny - Tél. 022/752 14 44 - Fax 022/752 54 25  
e. mail : [info@ibg.cc](mailto:info@ibg.cc) - Site web : [www.ibg.cc](http://www.ibg.cc)

Comptes : Pour la Suisse : CCP 12-13151-5

Pour la France : Crédit Agricole - Haute Savoie

### ABONNEMENT

(Nous vous recommandons de photocopier ce talon pour conserver l'article intact)

Abonnement annuel : 15.- FS 10 €

Abonnement de soutien : 30.- FS 20 €

- Je veux m'abonner au FORUM DE GENÈVE
- Veuillez m'envoyer un bulletin de versement pour l'abonnement en Suisse
- Je joins un chèque en francs français à l'ordre de l'Institut Biblique de Genève

M. Mme Mlle Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

**A envoyer à l'Institut Biblique de Genève**